

INICIATIVA DUS



Schéma d'aménagement linguistique du Département des Pyrénées-Atlantiques

20 décembre 2019





ÉDITO

Poursuivre une dynamique de réussite

Accompagner la langue occitane (béarnaise, gasconne) dans le XXI^e siècle. Voici la grande ambition du tout nouveau schéma départemental d'aménagement linguistique Iniciativa Dus. Cette modernité assumée, c'est celle d'un enseignement accessible à tous et disponible partout, celle aussi d'une large diffusion médiatique et numérique, celle enfin de l'entente et de l'efficacité partenariale.

Iniciativa Dus est une seconde étape. Du premier schéma Iniciativa, lancé il y a près de 15 ans, on soulignera notamment deux grandes réussites : celle, d'une part, de l'enseignement, qui affiche dans le cadre scolaire un taux de contact avec la langue de 11% des enfants de maternelle et de primaire, et celle, d'autre part, de la pratique du chant et des danses traditionnelles qu'illustrent le retour et le renouveau des pastorales, foyers de culture en mouvement, de transmission intergénérationnelle et de plaisir d'être ensemble.

Iniciativa Dus est le produit d'une évaluation approfondie de notre précédent schéma linguistique. Il s'appuie sur ses réussites et en examine les faiblesses. Il est issu d'une très large concertation et d'un vrai consensus, fruit d'un réel exercice de démocratie participative. Il prend également en considération tous les usages et vecteurs potentiels de la langue. Ainsi, ce schéma poursuit la concrétisation d'une politique publique d'envergure et de long terme. Locuteurs, militants, enseignants, artistes, associations, entreprises et bien entendu toutes les collectivités territoriales concernées en constituent l'indispensable mécanique.

La langue est un patrimoine. Elle est vivante et elle est l'affaire de tous. Iniciativa Dus lui donne les conditions de son épanouissement pour les années à venir.

Jean-Jacques Lasserre

Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques

SOMMAIRE

La démarche d'évaluation et d'élaboration du schéma	4
La vision synthétique du schéma linguistique pour la langue	8
Les enjeux :	
Enseigner et éduquer dans la langue	10
Renouveler les stratégies de développement des médias et de production numérique et audiovisuelle	15
Diffuser la langue dans le département	19
Coopérer institutionnellement	23
Une démarche collective pour l'occitan (béarnais, gascon)	26
Les synthèses des groupes de travail	29

C'est le 23 juin 2005, et à l'unanimité, que l'assemblée départementale avait adopté *Iniciativa*, son premier schéma d'aménagement linguistique en faveur de la langue béarnaise/gasconne/occitane, délibération n° 403-2005. Depuis, le Département des Pyrénées-Atlantiques s'est appuyé sur ce document pour structurer durablement et efficacement ses actions en faveur de cette langue.

Mais si ce dispositif *Iniciativa 2005* était structuré et restait cohérent, il n'en nécessitait pas moins une évaluation et une actualisation.

I - LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DÉPARTEMENTALE

I-I L'ÉVALUATION

Adapter *Iniciativa 2005* était nécessaire pour pérenniser la mission de soutien à la langue béarnaise/gasconne/occitane, dynamiser cette politique publique et l'adapter au nouveau contexte institutionnel, territorial, sociétal, technique...

Ce constat, partagé par les services départementaux et les acteurs culturels, a amené le Département des Pyrénées-Atlantiques, en 2017, à confier l'évaluation de 15 ans de politique linguistique en faveur de la langue béarnaise/gasconne/occitane au centre d'innovation sociétale en sciences humaines et sociales dénommé Université Bordeaux-Montaigne Inter-Culture (UBIC). La démarche d'évaluation a été menée par des universitaires, adossés à l'ensemble des partenaires conventionnés du domaine.

Reconnaissant que l'engagement du Département en faveur de l'occitan est une constante et s'affirme depuis plusieurs décennies, UBIc a constaté l'intérêt de la mise en œuvre des programmes départementaux de sensibilisation, d'apprentissage et d'actions socioculturelles en faveur de l'occitan. Leur réalisation n'a pas été l'apanage des seuls pouvoirs publics : le travail des structures associatives a pesé autant que l'action militante sur la situation sociolinguistique du département des Pyrénées-Atlantiques. Au-delà des constats, UBIc a ainsi aidé à la redéfinition de cette politique et de ses priorités.

C'est le Président Jean-Jacques Lasserre qui a présenté les préconisations à l'ensemble du secteur culturel, au Parlement de Navarre, à Pau, le 2 juillet 2018.

Le rapport d'étude (re)prendre l'initiative – Etude évaluative et prospective du Schéma d'aménagement linguistique « INICIATIVA » Pyrénées-Atlantiques est annexé à ce Schéma.

I-II L'ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE

En appui de l'évaluation, une enquête sociolinguistique généraliste a été réalisée. Elle avait vocation à appréhender la présence, les pratiques et la perception de la langue béarnaise/gasconne/occitane sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques ainsi que les besoins et les attentes de la population dans ce domaine.

Ainsi, en 2018, 14% des habitants des Pyrénées-Atlantiques déclarent parler occitan.

trois habitants sur quatre s'accordent pour nommer «occitan» la langue régionale, notamment les plus jeunes, alors que les plus âgés l'appellent plus facilement «béarnais» ou «patois». Quoi qu'il en soit, tous y sont attachés : 73% sont favorables au maintien de l'occitan. Près d'une personne sur cinq aimerait que la langue retrouve une place plus importante dans la vie de tous les jours. 76% considèrent que l'apprentissage et la pratique de cette langue sont un signe d'ouverture. 82% sont favorables à des actions conduites par les collectivités publiques pour développer la langue.

L'opinion publique se rend bien compte que les lieux et les occasions de pratiquer la langue diminuent. Cependant, l'enquête 2018 révèle un taux de locuteurs légèrement supérieur à celle de 2008 : + 2%. Sont considérés comme locuteurs « ceux qui savent donner un nom à la langue occitane » (quel qu'il soit) et qui déclarent la « parler sans difficulté ou suffisamment pour tenir une conversation simple. »

Les résultats de cette enquête sociolinguistique majeure ont contribué à l'établissement de préconisations visant à définir les grandes lignes d'une politique linguistique départementale en faveur de la langue béarnaise/gasconne/

occitane. Ils ont été pris en compte pour l'établissement du diagnostic et la définition du Schéma Iniciativa DUS. L'enquête COHDA 2018 sur la présence, les pratiques et la perception de la langue béarnaise/gasconne/occitane sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques est annexée à ce Schéma.

II - LA PHASE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA INICIATIVA DUS

A la suite de la phase d'évaluation, et conformément à la volonté départementale, une démarche de concertation s'est poursuivie au cours du premier semestre 2019 pour identifier les enjeux prioritaires pour la langue et la culture béarnaises/gasconnes/occitanes, au regard des usages et enjeux liés à la place de cette langue dans l'environnement du XXI^{ème} siècle.

De la phase d'évaluation, se sont dégagés quatre enjeux qui constituent les axes majeurs du Schéma Iniciativa DUS :

- une offre d'enseignement de l'occitan sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes ;
- un département, tête de réseau dans le domaine des médias, de l'audiovisuel et des productions numériques ;
- une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale ;
- une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.

Le Département a souhaité poursuivre un processus de concertation large impliquant l'ensemble des acteurs concernés pour définir une gouvernance renouvelée et un nouveau cadre d'intervention adapté.

Quatre groupes de travail thématiques (1/enseignement, 2/audiovisuel, 3/diffusion de la langue et 4/coopération institutionnelle) ont été mis en place au cours du premier semestre 2019 afin de mener une réflexion partagée et traduire les intentions en objectifs et actions concrètes. Au cours de cette phase, pour chaque groupe de travail, trois sessions d'échanges de trois heures ont été organisées permettant de déterminer un diagnostic commun, des problématiques prioritaires et des propositions d'actions. Les productions issues de cette concertation constituent une contribution importante du processus de révision de la politique linguistique départementale et de la définition du schéma 2019. Une phase de restitution brute des travaux a permis de présenter à tous les participants des groupes de travail les propositions et des fiches-actions par thématique.

A la suite d'un travail interne d'analyse, de recoupement, de mise en cohérence, et de déclinaison opérationnelle des propositions d'actions, les contenus du Schéma ont été validés.

III - LE CONTENU DU SCHÉMA INICIATIVA DUS

Conformément aux orientations du nouveau modèle départemental redéfinissant un Département plus proche, plus solidaire, garant du vivre ensemble et chef de file des solidarités territoriales et humaines, le Schéma Inicativa DUS fixe l'ambition majeure : celle de soutenir les structures et les projets émanant des acteurs du territoire. Il précise le cadre, la nature et les conditions de cet accompagnement pour que la langue et la culture occitanes/béarnaises et gasconnes favorisent l'épanouissement et le bien vivre des habitants des Pyrénées-Atlantiques, quels que soient les âges et les publics.

Le Schéma Iniciativa DUS est un document nécessairement évolutif. Les actions prévues pourront être pluriannuelles, notamment celles en direction des jeunes et de l'enseignement, en partenariat avec l'Education nationale. Certaines pourront être jugées caduques à plus ou moins long terme. D'autres, n'y étant pas mentionnées au moment du vote, pourront venir étayer le corpus et devenir pérennes et structurantes.

Il est bien entendu que la langue dont il est question dans ce Schéma Iniciativa DUS n'est autre que celle qui est parlée dans le département des Pyrénées-Atlantiques, quelle que soit la dénomination dans laquelle chacun se reconnaîtra et la façon que chacun a de l'appeler.

C'est pourquoi, au regard des préconisations issues du diagnostic d'UBIC, compte-tenu des résultats des enquêtes sociolinguistiques 2008 et 2018, et après plusieurs mois d'une concertation exemplaire dans le fond et dans la forme, le Schéma Iniciativa DUS tel que présenté aujourd'hui dénommera la langue « occitan » d'une façon générique ainsi que « occitan-béarnais » ou « occitan-gascon », si l'on veut territorialiser la langue.

La graphie utilisée par le Département dans ses propres écrits est la graphie dite classique, comme l'enseigne l'Education nationale dans tous les établissements scolaires des Pyrénées-Atlantiques.

IV - LES MODALITÉS DE SUIVI DU SCHÉMA INICIATIVA DUS

Plusieurs principes méthodologiques sont proposés afin d'assurer la mise en œuvre et l'évaluation en temps réel de ce Schéma, tout en veillant à organiser les modalités d'ajustement et de retour d'information en direction des différentes parties prenantes. Le principe d'une concertation et d'une évaluation participative reste posé. Cela suppose un Schéma flexible, en capacité de tenir compte de toutes les évolutions nécessaires :

IV-I LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU SCHÉMA :

Le suivi et l'évaluation du Schéma seront effectués par examen d'un bilan annuel lors d'un comité de pilotage.

- Production d'un bilan annuel : les documents de synthèse seront produits par le chargé de mission Schéma/Politique linguistique. Les conclusions auront été partagées, en amont, avec les pilotes des actions. Les éléments de cette synthèse qualitative pourront faire l'objet d'une communication publique via le site du Département des Pyrénées-Atlantiques et des communiqués de presse.

- Réunion du comité de pilotage : mis en place à l'issue du vote du Schéma, celui-ci sera convié, chaque année, à un point d'information annuel de réalisation du Schéma. Le comité de pilotage validera les actions de l'année écoulée et actera les perspectives de travail pour l'année suivante.

A tout moment, sur demande de plus de la moitié de ses membres ou à celle du Département, un comité de pilotage supplémentaire pourra être organisé.

IV-II LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA :

La mise en œuvre du Schéma se fera à périmètre financier et constant, comme indiqué aux acteurs du domaine à tous les stades de la phase de concertation. L'enveloppe dédiée est votée annuellement en fonction des crédits disponibles.

La mise en œuvre du Schéma se fera de façon partenariale et participative, impliquant l'ensemble des acteurs de la langue, certains étant en charge du pilotage d'actions spécifiques.

- Un pilote par action est responsable de la mise en œuvre de la fiche-action qui lui est attribuée. C'est un référent, désigné et choisi au sein du réseau des acteurs de la politique linguistique.

- Un chargé de mission Schéma/Politique linguistique occitane (1 ETP) assurant une fonction de coordination. Il peut être le référent direct de certaines fiches-action. Il est habilité à interroger régulièrement chaque pilote/responsable d'action pour faire le point sur l'état d'avancement, les difficultés rencontrées et les inflexions nécessaires à apporter pour la réalisation des opérations... Par ailleurs, le chargé de mission Schéma/Politique linguistique occitane du Département est en charge de la coordination et de l'animation du réseau des partenaires de la politique linguistique. Il remplit également des fonctions d'ingénierie au service de l'action départementale dans son domaine de compétence. Pour l'ensemble des actions, et à tout moment, les responsables/les pilotes des fiches-action pourront être confrontés à la nécessité de redéfinir certains objectifs, de modifier des modalités et des actions initialement prévues, en fonction du contexte. Dans ce cas, des temps d'échanges devront être recherchés avec les membres des groupes de travail initialement définis, par thématique, afin de maintenir l'esprit de la démarche participative qui a prévalu tout au long de l'évaluation du premier Schéma et qui a amené à la production d'Iniciativa DUS. Ces modifications devront être validées par l'élu en charge de la politique linguistique en faveur de l'occitan, avant leur approbation par le comité de pilotage annuel.

Les quatre groupes de travail thématiques mis en œuvre dans le cadre de la démarche d'évaluation et de concertation restent actifs et participent à la mise en œuvre du Schéma Iniciativa DUS :

- Groupe 1 « Education »
- Groupe 2 « Audiovisuel/Production numérique et audiovisuelle »
- Groupe 3 « Diffusion de la langue »
- Groupe 4 « Coopération institutionnelle »

V - LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DU SCHÉMA INICIATIVA DUS

Conçu de façon largement concertée et participative, le Schéma sera évalué de la même façon, dans la logique d'une démarche unique et novatrice en termes d'évaluation d'une politique publique. Le Département des Pyrénées-Atlantiques sera exemplaire, avec une vision prospective, comme lors de la conception de son premier Schéma d'aménagement linguistique en faveur de la langue béarnaise/gasconne/occitane en 2005.

Une évaluation sera initiée dès le début du Schéma Iniativa DUS. Cette démarche devra dans un premier temps consolider la liste des indicateurs, dont il serait souhaitable de pouvoir disposer tout au long du Schéma pour évaluer l'utilité de cette politique publique et la pertinence des actions mentionnées. L'ensemble des indicateurs sera accessible sous la forme d'un tableau de bord susceptible d'éclairer au-delà du seul Schéma linguistique, dans un souci d'utilisation au sein d'un observatoire de la langue occitane.

L'évaluation et l'analyse du Schéma Iniativa DUS se feront également sur une période plus longue au travers de l'actualisation des enquêtes sociolinguistiques qui seront menées avec régularité (actualisation des enquêtes départementales, participation aux enquêtes régionales, interrégionales...) et de leurs résultats quantitatifs et qualitatifs.

VI - LA LANGUE DANS L'INSTITUTION

Le Département est également prescripteur d'action linguistique à vocation interne, dans l'ensemble de ses directions opérationnelles et de ses satellites (EPSA, SDIS, AADT...). Il conviendra de promouvoir et encourager l'usage des deux langues régionales (basque et occitane) dans l'Institution.

La mise en valeur et l'utilisation de la langue occitane dans l'Institution fera l'objet d'une mise en œuvre spécifique, en lien avec la question de l'usage et de la valorisation de la langue basque dans la collectivité. Les thématiques majeures concernent :

- l'usage des langues par les agents dans leurs relations avec le public et les usagers, et les actions de formation correspondantes,
- l'usage des langues dans la communication de l'Institution,
- la prise en compte des langues régionales dans la mise en œuvre des politiques publiques du Département.

Les élus délégués à ces thématiques coordonneront leur action pour développer des actions éventuellement différenciées, en fonction de la situation sociolinguistique de chacune des langues.

INICIATIVA DUS, SCHÉMA

ENJEU N° 1 - ENSEIGNER ET ÉDUQUER DANS LA LANGUE

ORIENTATION 1 ■ Soutenir le développement et la structuration de l'enseignement de la langue

Objectif 1 : Organiser les parcours d'enseignement de la maternelle à l'université
Objectif 2 : Développer le CAP'OC opérationnellement et stratégiquement
Objectif 3 : Structurer et animer le réseau des acteurs de l'enseignement

ORIENTATION 2 ■ Faire communauté

Objectif 1 : Former en commun les enseignants de l'Éducation Nationale et de Calandreta
Objectif 2 : Favoriser l'émergence de la ressource enseignante
Objectif 3 : Communiquer sur la langue et les métiers de l'enseignement

ORIENTATION 3 ■ Structurer l'enseignement aux adultes et la formation professionnelle aux adultes

Objectif 1 : Organiser l'enseignement aux adultes
Objectif 2 : Structurer l'offre de formation professionnelle

CONCERTATION

ENJEU N° 3 - DIFFUSER LA LANGUE DANS LE DÉPARTEMENT

ORIENTATION 1 ■ Accompagner les acteurs linguistiques et culturels

Objectif 1 : Aider à la structuration
Objectif 2 : Mettre en place le réseau de partenaires

ORIENTATION 2 ■ Ouvrir la langue aux territoires

Objectif 1 : ... avec des compétences linguistiques et culturelles dédiées
Objectif 2 : ... avec des Appels à Projets thématiques et/ou territorialisés

ORIENTATION 3 ■ Rendre la langue attractive

Objectif 1 : Communiquer avec et sur la langue
Objectif 2 : Soutenir les événementiels participant au rayonnement de la langue

D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

ENJEU N° 2 - RENOUELER LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET DE PRODUCTION NUMÉRIQUE ET AUDIOVISUELLE

ORIENTATION 1 ■ Renforcer la coopération des médias existants

Objectif 1 : Mise à l'antenne d'un GLOBAL MEDIA départemental bilingue

Objectif 2 : Co-construction et diffusion d'un produit radiophonique
(Radios publique et associatives)

ORIENTATION 2 ■ S'adresser à de nouveaux publics

Objectif 1 : Des produits médias/audiovisuels/numériques
qui soutiennent la langue

Objectif 2 : Des supports médias/audiovisuels/numériques en langue

ORIENTATION 3 ■ Initier une démarche de qualification

Objectif 1 : Accompagner la professionnalisation

Objectif 2 : Développer la filière de l'écrit à usage audiovisuel et numérique

annexes

ENJEU N°4 - COOPÉRER INSTITUTIONNELLEMENT

ORIENTATION 1 ■ Structurer une politique linguistique publique partenariale et partagée

Objectif 1 : Définir un projet de coopération territoriale

Objectif 2 : Organiser un réseau départemental d'ingénierie en action linguistique

ORIENTATION 2 ■ Coordonner l'action départementale et les dispositifs régionaux et interrégionaux

Objectif 1 : Le Département, médiateur de l'action linguistique publique

Objectif 2 : Se connaître et se faire connaître

ORIENTATION 3 ■ Mobiliser le tissu social

Objectif 1 : Rendre la langue visible sur les territoires

Objectif 2 : Agir sur les pratiques et les représentations

ENJEU N° 1

ENSEIGNER ET ÉDUQUER

DANS LA LANGUE

80% des habitants des Pyrénées-Atlantiques souhaitent le développement de l'enseignement scolaire de l'occitan. Pour tous, (99%), cet enseignement devrait débiter dès la maternelle. La plupart (plus de 80% chez toutes les tranches d'âge de 15 à 59 ans) a bien compris que parler une langue régionale dès le plus jeune âge permet d'apprendre ensuite plus facilement d'autres langues. Source : enquête COHDA P-A 2018.

La démarche Iniciativa inscrit prioritairement son action dans le cadre des conventions signées avec l'Education nationale. C'était le cas avec la convention signée le 26 novembre 2004 entre le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et le Ministère de l'Education nationale. C'est également le cas en 2019 avec la convention cadre 2017-2022 pour le développement et la structuration de l'enseignement contribuant à la transmission de l'occitan dans les académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers et Toulouse, déclinée en convention particulière pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan pour l'académie de Bordeaux précisant la mise en œuvre académique de la convention du 26 janvier 2017 à laquelle est jointe l'annexe spécifique au Département des Pyrénées-Atlantiques.

Au titre de dispositif de concertation permanente élargi, le Comité de pilotage permettra d'organiser les échanges avec chacun des partenaires afin de concourir à la réalisation de l'objectif de développement et de structuration de l'offre d'enseignement de et en langue occitane visant à en faire un facteur de réussite éducative et personnelle, sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes.

ORIENTATION 1 | Soutenir le développement et la structuration de l'enseignement de la langue :

La structuration et le développement de l'enseignement de l'occitan doivent s'appliquer à l'ensemble du système scolaire, quelles que soient les filières (bilingue public, immersif ou confessionnel) de la maternelle au supérieur. Les parcours doivent être coordonnés et soutenus par des outils stratégiques comme le CAP'OC et un réseau actif des acteurs de l'enseignement dans les Pyrénées-Atlantiques.



OBJECTIF 1 : Organiser les parcours d'enseignement de la maternelle à l'Université

ACTION 1 :
structurer les cursus et leur continuité en maternelle et primaire

Élaborer une stratégie de développement, de structuration et d'installation des cursus en lien avec les associations, l'Education nationale, les collectivités ; faire émerger et analyser la demande d'enseignement ; structurer une programmation pluriannuelle, la carte des enseignements, l'ouverture des places nécessaires aux concours d'entrée CRPE Spécial ; définir des procédures d'inscription dans les cursus ; assurer le lien entre les structures d'accueil Petite enfance et la 1^{ère} scolarisation ; diffuser l'information sur l'offre d'enseignement disponible...

ACTION 2 :
structurer les cursus et leur continuité en collège et lycée

Élaborer une stratégie de développement, de structuration et d'installation des cursus en lien avec les associations, l'Education nationale, les collectivités ; faire émerger et analyser la demande d'enseignement ; structurer une programmation pluriannuelle, la carte des enseignements, l'ouverture des places nécessaires au CAPES et à l'agrégation ; généraliser l'enseignement de l'occitan dans les collèges ; définir des procédures d'inscription dans les cursus ; assurer le lien de continuité de scolarisation CM2 – 6^{ème} ; diffuser l'information sur l'offre d'enseignement disponible...

ACTION 3 :
**Organiser l'offre
d'enseignement de la langue
à l'Université et dans
les établissements
d'enseignement supérieur**

Élaborer une stratégie de sensibilisation, de développement et de structuration de cette offre d'enseignement ; concevoir des dispositifs d'appui y compris financiers ; diffuser l'information sur l'offre d'enseignement disponible...



OBJECTIF 2 : Développer le CAP'ÒC (Centre d'Animacion Pedagogica en Occitan) opérationnellement et stratégiquement

ACTION 1 :
Consolider la structure

Contractualisation pluriannuelle ; structuration juridique ; moyens humains ; dimension régionale et interrégionale...

ACTION 2 :
**Soutenir la conception,
la production et la diffusion
du matériel pédagogique**

Contractualisation pluriannuelle ; moyens financiers pour la conception, la production et la diffusion du matériel pédagogique adapté à l'enseignement de l'occitan de la Petite enfance au lycée...

ACTION 3 :
**Renforcer les missions
de formation et de soutien
à l'action linguistique
publique**

Implication dans la formation pédagogique et linguistique, initiale et continue, des enseignants ; ingénierie d'accompagnement à la structuration et au développement de l'enseignement de la langue auprès de l'Éducation nationale et des collectivités ; aide technique au portage et au suivi des projets...

ACTION 4 :
**Développer des temps forts
culturels en faveur
des écoliers, collégiens
et lycéens bilingues
du département**

Élaborer des produits culturels spécifiques dans le cadre de l'éducation à l'image, l'école du spectateur et spectacle vivant en occitan, des projets pédagogiques dédiés... ingénierie et financement de la mise en œuvre...



OBJECTIF 3 : Organiser et animer le réseau des acteurs de l'enseignement

ACTION 1 :
**Pérenniser un dispositif
de concertation permanente
pour créer une dynamique
de réseau**

Repérer et mettre en relation les acteurs majeurs de l'enseignement pour favoriser le partage d'information et l'émergence d'une culture commune ; accroître les connaissances spécifiques à l'enseignement et au bilinguisme précoce ; anticiper les changements administratifs (réformes...) ; positionner le réseau en prescripteur et en alerte par rapport aux situations de terrain ; réunir 2 fois par an les membres du groupe 1 de la concertation : formation, journées professionnelles, échange d'expériences et mise en commun des bonnes pratiques, conférences, réunions régulières avec l'Éducation nationale, Calandreta et l'enseignement diocésain ; information et communication pour le développement de l'offre d'enseignement sur le territoire...

ACTION 2 :
Développer des offres de formation sur le bilinguisme précoce et l'intérêt de l'apprentissage d'une langue régionale

Élaborer des modules de formation adaptés aux publics ; former tous les Inspecteurs de l'Education nationale, les conseillers pédagogiques, les directeurs et les équipes d'école ; les élus (maires, conseillers départementaux et régionaux) appelés à intervenir dans les établissements scolaires au titre de leur mandat...

ORIENTATION 2 | Faire communauté

Pour construire un continuum éducatif cohérent dans le temps et dans l'espace, il faudra s'appuyer sur une ressource enseignante formée et motivée. Cela implique la naissance d'un sentiment de communauté éducative linguistique, au bénéfice des enfants et des jeunes, et qui dépasse largement les frontières idéologiques de segmentation en filière.



OBJECTIF 1 : Former en commun les enseignants bilingues de l'Education nationale et de Calandreta

ACTION 1 :
Installer une formation initiale commune des enseignants à l'INSPE de Pau

Appuyer et coordonner les démarches de faisabilité, conventionnement, dispositif d'appui technique et financier...

ACTION 2 :
Mettre en place une offre de formation continue des enseignants

Appuyer et coordonner les démarches de faisabilité, conventionnement, dispositif d'appui technique et financier ; structuration d'une offre de formation linguistique et pédagogique (colloques, journées dédiées, intervenants spécialistes de ces questions...) en lien avec l'Université ; organiser la formation...



OBJECTIF 2 : Favoriser l'émergence de la ressource enseignante

ACTION 1 :
Soutenir l'expression d'une ressource dormante d'enseignants exerçant dans le département

Élaborer des dispositifs incitatifs de formation tenant compte des conditions de retour en poste ; travailler sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant bilingue ; communiquer...

ACTION 2 :
**Adapter le recrutement
et les formations à
une logique de territoire**

Associer le Rectorat/DSDEN 64 dans une réflexion sur les modalités de recrutement (concours...), d'affectation et de formation, les procédures d'EXEAT/INEAT ; bourses ENSENHAR ; anticiper les départs en formation en vue de l'installation des futurs cursus dans les écoles ; structurer la présence d'une offre d'enseignement optionnel en occitan dans les filières scientifiques et de sciences humaines à l'UPPA... diffuser l'information sur l'offre d'enseignement disponible...

**OBJECTIF 3 : Communiquer sur la langue
et les métiers de l'enseignement**

ACTION 1 :
**Encourager les structures
périscolaires et d'accueil
Petite enfance**

Informar les professionnels de Petite enfance, élaborer des offres de formation spécifique sur le bilinguisme et l'animation en langue régionale ; concevoir des dispositifs financiers d'appui au départ en formation ou à la création de temps de sensibilisation dans les établissements accueillant de jeunes enfants, mettre à disposition des produits culturels spécifiques...

ACTION 2 :
**Concevoir et produire
les outils nécessaires
à la sensibilisation
à la langue régionale
comme facteur de réussite
éducative et professionnelle**

Promouvoir le bilinguisme et l'enseignement bilingue : film d'information, campagne de communication dans la presse quotidienne régionale (médiats écrits et audiovisuels) flyers, panneaux 4x3, communication institutionnelle (sites des EPCI, panneaux numériques...); informer par des réunions publiques d'information...

ACTION 3 :
**Communiquer pour une
orientation bien choisie
permettant d'identifier
les parcours
professionnalisants**

Concevoir des outils de communication adaptés : plaquettes d'information, présence sur les réseaux sociaux ; participer aux salons étudiants ; envoyer des professionnels de l'occitan dans les lycées pour échanger sur leurs métiers...

ORIENTATION 3 Structurer l'enseignement aux adultes et l'offre de formation professionnelle

L'apprentissage de la langue concerne les enfants mais aussi les adultes. Pour former les locuteurs et les acteurs linguistiques de demain, il convient également de se saisir de la question de l'offre de formation professionnelle et de la structuration des cours pour adultes.



OBJECTIF 1 : Organiser l'enseignement aux adultes

ACTION 1 : Structurer l'offre de cours professionnelle sur le territoire

Définir un programme conventionné pour le développement de l'enseignement aux adultes, dont programmation pluriannuelle, maillage territorial, progressions structurées des apprentissages, formations intensives, stages intensifs en immersion avec valorisation des locuteurs natifs, intégration des cours de langue régionale dans les dispositifs de la formation permanente publique (CNFPT) et auprès des organismes de formation privés, dispositif d'appui financier, campagnes de communication...

ACTION 2 : Structurer l'offre de formations d'intérêt personnel

Cours de langue et de culture en lien avec l'école, stages culturels et linguistiques, ateliers de langue et de conversations bénévoles, valorisation des ressources culturelles et linguistiques des territoires, campagnes de communication, dispositif d'appui financier...



OBJECTIF 2 : Structurer l'offre de formation professionnelle

ACTION 1 : Concevoir et réaliser des formations linguistiques professionnalisantes pour adultes

Programme de formation de formateurs en langue et de spécialistes de la langue (enseignants, traducteurs, adaptateurs...), dispositif d'appui financier...

ACTION 2 : Concevoir et réaliser des formations intensives nécessaires dans certaines catégories de métiers...

Formation à destination de personnes travaillant ou voulant travailler dans les domaines du soin à la personne, sanitaire et social, EHPAD, Petite Enfance, artistes, enseignants, journalistes..., dispositif d'appui financier...

ÉVALUATION DE L'ENJEU ENSEIGNEMENT :

Évolution de l'offre d'enseignement et de la scolarisation

Indicateur : les effectifs concernés

Évolution de l'offre de cours pour adultes

Indicateur : le nombre d'apprenants adultes

ENJEU N° 2

RENOUVELER LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET DE PRODUCTION NUMÉRIQUE ET AUDIOVISUELLE

Le niveau de compréhension de la langue augmente et passe de 20% (en 2008) à 22% (en 2018) de personnes qui déclarent comprendre parfaitement ou facilement la langue. Les taux montent de façon très significative dans les zones hors agglomérations (c'est-à-dire hors Pays basque et hors Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées) : 34% dans la zone Communauté de Communes Lacq-Orthez/Béarn des Gaves, 35% dans celle regroupant le Haut-Béarn, la Vallée d'Ossau et le Pays de Nay, 41% de locuteurs dans une aire allant d'Adour-Madiran à Luys et Nord-Est Béarn. Source : enquête COHDA P-A 2018.

Ces connaissances linguistiques positionnent les médias audiovisuels et radiophoniques comme des vecteurs stratégiques de valorisation de la langue. Il leur appartient de concourir à une présence pérenne, régulière et quotidienne de la langue, qu'ils s'adressent, sous des formats spécifiques et adaptés, à des locuteurs ou à des non locuteurs.

Au titre de dispositif de concertation permanente élargi, le Comité de pilotage permettra d'organiser les échanges avec chacun des partenaires afin de concourir à la réalisation de l'objectif visant à renouveler les stratégies de développement des médias et de production numérique et audiovisuelle pour (re)positionner le Département en tête de réseau médias/audiovisuel/numérique.

ORIENTATION 1 | Renforcer la coopération des médias existants

Il apparaît nécessaire de mettre en commun les ressources des structures pour affirmer un pôle départemental de global média en Pyrénées-Atlantiques, susceptible de produire des contenus audiovisuels et numériques et d'alimenter les réseaux sociaux.



OBJECTIF 1 : Mise à l'antenne d'un GLOBAL MEDIA départemental bilingue

ACTION 1 :
Vers une innovation par les usages

Développer une approche globale et transversale en s'appuyant sur l'expérience collective ; compréhension des mécanismes d'élaboration d'un projet commun ; mise en place de démarches de travail réflexives à partir des pratiques ; organisation des partenariats techniques, financiers, humains nécessaires à la conduite des projets ; appréciation des nouveaux enjeux ; instauration de relations durables basées sur la confiance et la réciprocité...

ACTION 2 :
Vers des usages permettant des collaborations pérennes

Socialisation de la langue par l'action de médias d'expression occitane ; production de produits radiophoniques/numériques de qualité à diffusion départementale et extra-départementale ; offre de biens culturels audiovisuels adaptée aux publics...



OBJECTIF 2 : Co-construction et diffusion d'un produit radiophonique (Radios publique et associatives)

ACTION 1 :

Vers une évolution
des pratiques

Passer d'une démarche d'observation à la formalisation d'un nouveau projet/produit ; accroître l'efficacité et l'efficacité professionnelle ; s'approprier de nouvelles approches ; explorer de nouvelles manières de faire et de co-construire ; instaurer des relations durables basées sur la confiance et la réciprocité ; comprendre les mécanismes d'élaboration d'un projet commun ; valoriser des partenariats publics/privés/associatifs ; définir les projets, leurs objectifs, leurs bénéficiaires, les calendriers de réalisation et l'enveloppe financière spécifique pour fédérer les acteurs sur une base commune ; sélectionner, assembler et dimensionner les actions et projets dont la combinaison sera la plus pertinente pour atteindre les objectifs stratégiques définis par le Schéma ; identifier, générer, organiser les partenariats techniques, financiers, humains nécessaires à la conduite des projets ...

ACTION 2 :

Assurer une présence
pérenne, régulière et
quotidienne de la langue
sur les antennes

Élaborer des programmes communs susceptibles d'être diffusés par d'autres médias dans et en dehors des Pyrénées-Atlantiques ; valoriser des partenariats publics/privés/associatifs...

ORIENTATION 2 | S'adresser à de nouveaux publics

Ces ressources en termes d'industries audiovisuelles culturelles et créatives doivent se structurer et développer une offre de contenus artistiques, culturels, pédagogiques... accessibles à ceux qui maîtrisent la langue comme à ceux qui souhaitent s'en approcher, pour faire émerger de nouveaux publics, de nouveaux usages, de nouvelles applications...



OBJECTIF 1 : Des produits médias/audiovisuels/numériques qui soutiennent la langue et la culture

ACTION 1 :

Accompagner des projets
visant à produire et diffuser
des outils de socialisation
de la langue et de la culture

Soutenir l'émergence de projets médias/audiovisuels/numériques innovants par la conception de dispositifs d'appui financier incitatifs et de l'appui en ingénierie ; soutenir la professionnalisation...

ACTION 2 :

Mettre en valeur
le Patrimoine Culturel
Immatériel (PCI)

Développer un programme d'éditorialisation et de valorisation des archives ; proposer des bourses de doctorats et d'études sur des programmes de recherche en lien avec le PCI...



OBJECTIF 2 : Des supports médias/audiovisuels/numériques en langue

ACTION 1 :

Accompagner des projets visant à produire et diffuser des outils de transmission de la langue

Soutenir l'émergence de projets médias/audiovisuels/numériques innovants (y compris lieux de production de programmes), concevoir des dispositifs d'appui financier incitatifs (fonds d'aide à l'audiovisuel...), soutenir la professionnalisation, la production d'outils de régulation linguistique, appui en ingénierie, participer à la création des conditions d'émergence de la créativité et de l'intelligence collective, de la production de biens/produits informationnels, culturels et artistiques...

ACTION 2 :

Soutenir la création et la production audiovisuelles en langue

Concevoir des dispositifs financiers d'appui à la création de documentaires, de programmes de fictions, d'animation, de longs-métrages qui peuvent ou non accéder aux aides du CNC, ainsi qu'à la production de programmes de flux (informations, à destination des enfants musicales, sportives...), accompagner la présence de films dans les festivals de cinéma nationaux et internationaux ; organiser des journées professionnelles ; tisser des liens avec les industries de biens culturels ; soutenir la diffusion de ces œuvres sur le territoire...

ORIENTATION 3 | Initier une démarche de qualification

Ces nouveaux projets devront prendre appui sur des professionnels et/ou des bénévoles, garants d'une langue de qualité. Il s'agit désormais de contribuer à la constitution d'une offre de formation basée sur une demande de plus en plus personnalisée et s'inscrivant dans une logique de montée en compétence collective. C'est de la structuration d'une filière dans son ensemble dont il est ici question.



OBJECTIF 1 : Accompagner la professionnalisation

ACTION 1 :

Des outils méthodologiques pour optimiser les mutations

Partager des pratiques et de l'expérience, des dispositifs financiers et d'accompagnement spécifiques (GPECT, groupement d'employeurs, revalorisation des carrières, gestion des Ressources Humaines...) ; observer et comprendre l'environnement et les enjeux des réseaux sociaux ; construire et conduire des projets mutualisés ; créer des liens avec les éditions papier (presse, livres audio et numériques...) ; se remettre en cause et innover dans ses pratiques ; repérer les compétences à développer ...

ACTION 2 :

Des formations pour qualifier les opérateurs

Étudier et structurer un dispositif mutualisé de formation pour les producteurs, journalistes, animateurs et intervenants des médias et des réseaux sociaux dans la perspective de la création d'un pôle de compétences inter-régional sur cette thématique ; susciter des démarches de qualification/requalification ; mobiliser des compétences existantes ; faire évoluer les pratiques ; concevoir une approche globale et transversale.



OBJECTIF 2 : Développer la filière de l'écrit à usage audiovisuel et numérique

ACTION 1 :

Amplifier les projets d'adaptation et doublage, de lexicographie... adaptés à l'audiovisuel et aux réseaux sociaux

Étudier et formaliser des dispositifs financiers et d'accompagnement spécifiques ; mettre à disposition des outils linguistiques (scientifiques et collaboratifs) avec un programme d'aménagement linguistique spécifique à cette thématique...

ACTION 2 :

Structurer des formations à l'écriture audiovisuelle et numérique

Étudier et formaliser un plan de formation en rédactionnel, traduction, adaptation, communication... pour le développement de la place d'une langue exemplaire et de qualité dans les radios publiques, associatives et à la télévision...

ÉVALUATION DE L'ENJEU AUDIOVISUEL :

Indicateur : le nombre de projets soutenus

ENJEU N° 3

DIFFUSER LA LANGUE DANS LE DÉPARTEMENT

Par « diffusion », on entend de façon large les actions visant à la socialisation active de la langue, à la promotion et au développement des usages de celle-ci dans tous les domaines.

Comme en 2008, 90% des personnes interrogées estiment que la disparition des langues régionales serait une perte culturelle pour la France et ses régions. 77% associent l'occitan à des moments de convivialité. Ils sont ainsi 84% à souhaiter que l'offre culturelle occitane soit étoffée. Cela concerne le théâtre, les concerts, les festivals, le cinéma, le numérique, les réseaux sociaux... Ce chiffre est en augmentation de 2% par rapport à 2008. Source : Enquête COHDA P-A 2018.

Le Comité de pilotage, au titre de dispositif de concertation permanente élargi, permettra d'organiser la concertation avec chacun des partenaires afin de concourir à la réalisation des objectifs de diffusion de la langue occitane, envisageant une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale.

ORIENTATION 1 | Accompagner les acteurs linguistiques et culturels

En fonctionnement, le Département soutient chaque année les actions qui se déroulent tout au long de l'année et qui prévoient une offre la plus large possible en termes de transmission, d'usage de la langue et de pratiques culturelles. Ce Schéma Initiativa DUS contribuera à aider à la structuration des partenaires, en termes d'ingénierie culturelle et de réseau.



OBJECTIF 1 : Aider à la structuration

ACTION 1 :
Des conventions
pluriannuelles

Élaborer des dispositifs d'appui financier et en ingénierie ; augmenter les capacités d'intervention humaines et financières...

ACTION 2 :
Vers des mutualisations

Optimiser les compétences administratives, comptables, en droit, en ingénierie financière et de projet, en animation des réseaux sociaux... et les centraliser pour une utilisation collective au cas par cas ; réfléchir à la pertinence de la constitution d'un groupement d'employeur ; renforcer les collaborations et les coopérations ; constituer des équipes plurielles pour favoriser les décloisonnements, afin de réunir et associer les métiers, les compétences et les ressources nécessaires autour d'une finalité partagée...

ACTION 3 :
**Renforcer les compétences
du bénévolat associatif**

Former les bénévoles au fonctionnement associatif, en ressources humaines... ; faire évoluer les pratiques de gestion des emplois et des compétences (GPECT) ; connaître les pratiques pour travailler avec des élus et des services administratifs de proximité ; appréhender les nouvelles méthodes de gestion de l'action publique ; comprendre et développer des démarches territoriales innovantes ; appréhender les enjeux et le fonctionnement des réseaux sociaux...



OBJECTIF 2 : Mettre en place un réseau de partenaires

ACTION 1 :
**Développer une ingénierie
au service de la langue**

Structurer une offre d'action linguistique et culturelle, transversale, pluridisciplinaire et professionnelle ; élaborer et mettre en œuvre des dispositifs d'appui financier et en ingénierie ; former des ambassadeurs linguistiques et culturels ; favoriser un état collaboratif, impliquant différents acteurs dans l'élaboration de projets territoriaux...

ACTION 2 :
Animer le réseau

Créer du lien et animer un réseau d'acteurs au service de la langue et de la culture (échanges réguliers, partage d'expériences, projets, réunions thématiques, rencontres avec les acteurs de terrain...) ; faire émerger une dynamique de groupe à partir de l'expression des intérêts individuels ; susciter la coopération et la coproduction pour arriver à une réflexion, à une production communes, un plan d'action ou à des décisions partagées ; susciter et maintenir la motivation des interlocuteurs en favorisant l'appropriation des projets et des enjeux...

ORIENTATION 2 | Ouvrir la langue aux territoires...

Favoriser la présence et l'expression de la langue et de la culture passera par la mise en œuvre de projets spécifiques, éventuellement différenciés sur les territoires, et par la conception d'une offre d'ingénierie et d'assistance technique dédiée aux questions linguistiques et culturelles.

Les appels à projets constitueront le mode d'intervention privilégié pour soutenir les enjeux de développement linguistique et culturel repérés par le Comité de pilotage.



OBJECTIF 1 : ... Avec des compétences linguistiques et culturelles dédiées

ACTION 1 :
**Définir des pôles-ressources
territoriaux**

Identifier et reconnaître les acteurs structurants des territoires ; mutualiser les moyens apportés aux associations ; créer de nouvelles synergies en prenant en compte la dimension territoriale ; faire de l'animation territoriale dans une approche globale et transversale ; mettre en place des ateliers de transmission de la langue ; déployer un réseau d'ambassadeurs linguistiques et culturels sur les territoires ; élaborer et mettre en œuvre des partenariats territoriaux (sportifs, culturel, économiques, touristiques...)

ACTION 2 :
Soutenir des initiatives permettant de créer une dynamique locale autour de la langue

Soutenir en ingénierie et financièrement les projets autour d'actions/ lieux/territoires ; mettre en place une stratégie de tiers-lieux sur les territoires...



OBJECTIF 2 : ... Avec des Appels à Projets (AAP) thématiques et/ou territorialisés

ACTION 1 :
Des AAP au service de la politique publique en faveur de la langue et de la culture

Rédiger les cahiers des charges et définir des modalités opérationnelles de mise en œuvre : choisir les thématiques éligibles...

ACTION 2 :
Mettre en œuvre des AAP

Produire l'ingénierie ; lancer les AAP ; les accompagner et les évaluer...

ORIENTATION 3 | Rendre la langue attractive

Faciliter la lisibilité des dispositifs et des offres ayant trait à la langue et à la culture, en garantir l'accès au travers d'outils de communication clairs, accessibles et gratuits permettra de rendre la langue attractive en la mettant à disposition de tous les habitants du Département pour que ceux qui le souhaitent puissent s'en saisir.



OBJECTIF 1 : Communiquer avec et sur la langue

ACTION 1 :
Sensibilisation à l'occitan

Soutien aux projets en ce sens ; campagnes de communication multi-formats sur la langue et la culture ; création et diffusion d'expositions ; organisation de colloques/séminaires/journées professionnelles ; soutien et vulgarisation de travaux de recherche universitaire (dont bourses de doctorats et d'études, aides financières à la participation des chercheurs à des colloques et séminaires)...

ACTION 2 :
Développement et encouragement aux usages de la langue

Favoriser les locuteurs naturels ; réinvestir la question de la transmission familiale ; favoriser l'immersion linguistique des adultes, des jeunes, des familles; développer des offres de visites touristiques de sites/monuments/circuits en langue ; former les professionnels de l'accueil et les guides touristiques...

ACTION 3 :
Formation des acteurs et partenaires de l'action culturelle publique et privée

Découvrir, connaître et s'appropriier les pratiques culturelles locales pour développer une offre culturelle ; formations linguistiques, techniques, culturelles ; initiation et enjeux du marketing territorial...

OBJECTIF 2 : Soutenir des événementiels participant au rayonnement de la langue

ACTION 1 :
Renforcement de la présence et de l'usage effectifs de la langue dans les manifestations culturelles

Identifier ces manifestations ; valoriser la dimension culturelle et linguistique dans les événements festifs existants et dans les nouvelles manifestations ; développer une ingénierie d'action linguistique en direction des manifestations patrimoniales et culturelles (festivals, salons du livre, foires...) et en faveur des organisateurs de ces événements et des professionnels de ces filières ; concevoir et mettre à disposition des outils spécifiques d'accompagnement ; développer la présence de la langue dans les manifestations culturelles (visibilité, signalétique sur site, environnement sonore et graphique)...

ACTION 2 :
Développer et valoriser la création artistique professionnelle et amateur d'expression occitane

Accompagner les opérateurs de la création à la diffusion ; étoffer l'offre culturelle (théâtre, cinéma, concert, édition, arts numériques...) ; soutenir l'émergence de formes artistiques contemporaines et diverses ; favoriser leur programmation départementale et hors département, ainsi que l'accueil d'artistes et autres créateurs issus du domaine occitan ; organiser des journées professionnelles en direction des diffuseurs et des artistes, des éditeurs... ; encourager les échanges entre opérateurs dits occitans et non occitans...

ÉVALUATION DE L'ENJEU DIFFUSION :

Indicateur : le nombre de manifestations culturelles valorisant la dimension linguistique

ENJEU N° 4

COOPÉRER

INSTITUTIONNELLEMENT

8 personnes interrogées sur 10 (82%), et surtout les moins de 45 ans, sont favorables à des actions conduites par les collectivités publiques pour maintenir ou développer l'occitan. Source : enquête COHDA P-A 2018. Les collectivités sont des acteurs majeurs de l'action collective en faveur de la langue occitane. Au croisement des compétences et des territoires du quotidien, elles peuvent trouver dans la définition de projets linguistiques innovants des outils de cohésion sociale et de vivre ensemble conformes aux valeurs portées par le nouveau modèle départemental.

« La responsabilité en matière culturelle, [comme] les compétences, en matière (...) de promotion des langues régionales (...) sont exercées conjointement par les collectivités territoriales, et leurs regroupements, et l'Etat (...) dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 » comme le rappelle le rapport UBIC -page 52- citant l'article 103 de la Loi NOTRe du 7 août 2015 et l'Article 3 de la Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine. Au titre de dispositif de concertation permanente élargi, le Comité de pilotage permettra d'organiser les échanges avec chacun des partenaires afin de concourir à la réalisation de l'objectif de développement d'une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.

ORIENTATION 1 | Structurer une politique linguistique publique partenariale et partagée

La fixation d'un cadre conjoint d'orientations et d'objectifs opérationnels devra permettre de définir un projet de coopération territoriale adapté à la personnalité de chacun des territoires, aux aspirations de leurs habitants et aux souhaits de leurs élus pour décloisonner les fonctionnements.

Un appui technique apporté aux associations et aux responsables locaux trouvera des ressources et des compétences dans un réseau départemental d'ingénierie en action linguistique publique et privée dont l'enjeu est la mise en œuvre d'une solidarité et d'une responsabilité partagée dans la mise en œuvre du projet de territoire.



OBJECTIF 1 : Définir un projet de coopération territoriale

ACTION 1 : Élaborer un projet territorial

Co-construire une politique linguistique entre élus, habitants des territoires et acteurs associatifs culturels ; la coordonner ; élaborer des méthodes de concertation et d'évaluation collégiales ; rechercher des synergies de compétences et de moyens ; appropriation des projets et des enjeux par les EPCL...

ACTION 2 : Structurer un plan d'action

Définir un cadre d'orientations et d'objectifs opérationnels avec des zones de coopération mutuelles et des processus d'instruction partagée ; mobiliser et coordonner des financements ; produire des plans d'action et des décisions partagées ; articuler des interventions de chacune des collectivités et structures publiques Appels à Projets, contrats territoriaux d'action linguistique...



OBJECTIF 2 : Organiser un réseau départemental d'ingénierie en action linguistique



ACTION 1 :
Développer les usages et les pratiques linguistiques

Structurer et animer un réseau local public/privé ; optimiser la présence sur le territoire des ambassadeurs linguistiques ; développer une culture et une ingénierie de projet...



ACTION 2 :
Insérer la langue dans les politiques sectorielles

Veiller à l'installation et la présence de la langue et de la culture dans les domaines de compétences des communes et des communautés de communes ainsi que dans leur communication...

ORIENTATION 2 | Coordonner l'action départementale et les dispositifs régionaux et interrégionaux

Il reviendra au Département d'élargir l'envergure des dispositifs locaux et de porter à la connaissance de l'ensemble de l'espace occitan et de partager son expertise en termes d'accompagnement linguistique et culturel. Tout comme des collaborations inter associatives existent déjà, il conviendra d'initier et de formaliser une coopération régionale et inter régionale et de favoriser les échanges et les interactions notamment au sein d'un réseau de chargés de mission départementaux et régionaux Langue et Culture occitanes.



OBJECTIF 1 : Le Département, médiateur de l'action linguistique publique



ACTION 1 :
Contractualiser avec l'OPLO

Se positionner inter régionalement ; s'appuyer sur des instructions partagées pour accompagner les associations ayant une mission dépassant les limites territoriales du département ; définir les modalités d'intervention financières et techniques respectives ; alimenter l'Observatoire de la Langue : être impliqué dans les enquêtes sociolinguistiques générales ou territorialisées de l'OPLO, la production de données et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la langue occitane...



OBJECTIF 2 : Se connaître et se faire connaître



ACTION 1 :
Mettre en place et animer un réseau de chargés de mission Langue et Culture occitanes.

Accroître les connaissances spécifiques et nécessaires à l'exercice des missions ; s'approprier des outils méthodologiques pour comprendre et impliquer collectivités et usagers ; établir des partenariats ; échanger sur les pratiques et les expériences collectives pour initier des démarches et des projets innovants ; repérer des leviers et des freins à la mise en œuvre de projets d'action linguistique et culturelle sur les territoires ; organiser des journées professionnelles...

ORIENTATION 3 | Mobiliser le tissu social

Une nouvelle gouvernance portant un projet linguistique et culturel de territoire trouvera du sens dans une dynamique territoriale, collective et intergénérationnelle. La langue doit réinvestir l'espace public visuellement, y être audible et porter une offre culturelle de qualité... Il appartient à chacun de s'en saisir pour la faire rayonner.



OBJECTIF 1 : Rendre la langue visible sur les territoires

ACTION 1 :
Communiquer dans et sur la langue dans l'espace public

Créer des procédures de labellisations de démarches linguistiques (crèches, EHPAD, bibliothèques, médiathèques, monuments historiques, écoles de musiques, scènes et lieux de création dédiés...); sensibiliser à l'offre culturelle et linguistique avec production de supports de communication...

ACTION 2 :
Valoriser le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

Mener des enquêtes de collectages audio et visuel et les socialiser sur les territoires pour une meilleure connaissance et appropriation des territoires du quotidien ; installer par voie de conventionnement des collaborations de médiation avec l'EPCC Cirdoc-InÒc à destination des jeunes locuteurs et du tout-public...



OBJECTIF 2 : Agir sur les pratiques et les représentations

ACTION 1 :
Appréhender les réalités sociolinguistiques

Actualiser régulièrement l'enquête sociolinguistique départementale 2018 ; concevoir et financer des enquêtes intermédiaires thématiques, quantitatives et qualitatives ; évaluer les besoins et les attentes de la population ainsi que des effets de la politique linguistique...

ACTION 2 :
Sensibiliser les élus et les agents des collectivités

Développer une offre de cours de langue adaptés à chacun des publics cibles ainsi que des temps de sensibilisation sur la question linguistique pour en faciliter l'appropriation, dans le cadre de la formation professionnelle ou dans des formations d'intérêt personnel (exemple : apprendre la graphie pour comprendre et lire la signalétique bilingue...)

ÉVALUATION DE L'ENJEU COOPÉRER INSTITUTIONNELLEMENT :

Indicateur : le nombre de territoires qui ont formalisé un projet linguistique

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR

ENJEUX PARTAGÉS :

- Une offre d'enseignement de l'occitan sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes,
- Un département, tête de réseau médias/audiovisuel/numérique,
- Une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale,
- Une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.

PROBLÉMATIQUES :

ÉDUCATION :

La langue, facteur de réussite éducative ?
Une communauté d'enseignants, comment et pour quoi ?
La langue une « chose publique », affaire de tous ?
Le CAP'ÒC, outil stratégique au service de l'école et du territoire ?
Une offre de formation en langue, partout et pour tous ?

AUDIOVISUEL :

Un lieu, des lieux, de production média et multimédia ?
Des médias radio, à accompagner pour monter en puissance ?
La production de contenus attractifs, à encourager ?
Une présence et une visibilité dans les réseaux sociaux ?

SOCIALISATION :

La structuration associative : comment et pour quoi faire ?
Des mutualisations pour plus d'efficacité ?
Les associations, pôles de ressources et de compétences ?
Une dynamique pour les Communautés de Communes ?
Une langue rayonnante qui renforce les événements culturels ?
Langue socialisée et transmise = langue visible, audible, attractive ?

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE :

Vers une contractualisation entre collectivités ?
Avec les acteurs structurants du territoire ?
Vers une ingénierie de développement linguistique territorial ?
Une coordination des différentes strates d'intervention ?
Quelle place pour chaque collectivité ou structure publique ?
Quels domaines de coopération mutuelle ?

**C
O
N
C
E
R
T
A
T
I
O
N**

L'OCCITAN (BÉARNAIS, GASCON)

MÉTHODOLOGIE :

- GROUPE 1** Enseigner et éduquer dans la langue
- GROUPE 2** Renouveler les stratégies audiovisuelles de développement des médias et de production numérique et audiovisuelle
- GROUPE 3** Diffuser la langue dans le département
- GROUPE 4** Coopérer institutionnellement

**C
O
N
T
R
I
B
U
T
I
O
N
S**

Rapport d'étude UBIC
(re)prendre l'INICIATIVA

**SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT
LINGUISTIQUE**

Enquête sociolinguistique

Annexe 1 / ÉTAPE DE CONCERTATION :

SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA THÉMATIQUE ENSEIGNEMENT

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE L'ATELIER :

Une offre d'enseignement de l'occitan sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes.



PRINCIPAUX QUESTIONNEMENTS :



La langue, facteur de réussite éducative ?
Une communauté d'enseignants, comment et pour quoi ?
La langue une « chose publique », affaire de tous ?
Le CAP'ÒC, outil stratégique au service de l'école et du territoire ?
Une offre de formation en langue, partout et pour tous ?

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :



Constats partagés/
Etat des lieux :

Médiation politique indispensable
Vigilance active du Département

Enjeu linguistique
et territorial :

Maillage cohérent de l'offre d'enseignement de l'occitan
sur tout le département

Ressources/Partenariats :

Education nationale, l'enseignement immersif
Fédération des parents d'élèves
Réseau culturel
Collectivités de proximité
Ingénierie départementale

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Positionnement de l'Institution sur le nom de la langue et la question de la graphie.
Implication des habitants dans la mise en œuvre d'actions au service du projet linguistique.

Dates des réunions : 8 avril 2019, 23 mai 2019, 6 juin 2019

Membres du Groupe de Travail : CD64 : M. Sémavoine, F. Casabonne, F. Nieto, C. Laplèche
Education nationale, Calandreta, CAP'OC, CREO, Université, CFP'OC, CAPB, CAPBP, OPLO,
Rapporteur : M-H. Oustalé

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES :

ORIENTATION 1 | Soutenir le développement et la structuration de l'enseignement de la langue

Objectif 1 : Organiser les parcours d'enseignement de la maternelle à l'université
Objectif 2 : Développer le CAP'OC opérationnellement et stratégiquement
Objectif 3 : Structurer et animer le réseau des acteurs de l'enseignement

ORIENTATION 2 | Faire communauté

Objectif 1 : Former en commun les enseignants de l'Éducation nationale et de Calandreta
Objectif 2 : Favoriser l'émergence de la ressource enseignante
Objectif 3 : Communiquer sur la langue et les métiers de l'enseignement

ORIENTATION 3 | Structurer l'enseignement aux adultes et l'offre de formation professionnelle

Objectif 1 : Organiser l'enseignement aux adultes
Objectif 2 : Structurer l'offre de formation professionnelle

SCHÉMA LINGUISTIQUE

Annexe 2 / ÉTAPE DE CONCERTATION :

SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA THÉMATIQUE AUDIOVISUEL

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE L'ATELIER :

Le département, tête de réseau médias/audiovisuel/numérique



PRINCIPAUX QUESTIONNEMENTS :



Un lieu, des lieux, de production média et multimédia ?
Des médias radio, à accompagner pour monter en puissance ?
La production de contenus attractifs, à encourager ?
Une présence et une visibilité dans les réseaux sociaux ?

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :



Constats partagés/
Etat des lieux :

Médiation politique indispensable
Vigilance active du Département

Enjeu linguistique
et territorial :

La langue pour mieux vivre ensemble

Ressources/Partenariats :

Réseau culturel
Collectivités de proximité, régionales et interrégionales
Ingénierie départementale

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Des professionnels bilingues en capacité de produire ces nouveaux produits et supports médias/audiovisuels/numériques.

Dates des réunions : 24 mai 2019, 7 juin 2019, 24 juin 2019

Membres du Groupe de Travail : CD64 : M. Sémavoine, F. Casabonne, O. Vissières, C. Laplèche
France Bleu Béarn, Radio Oloron, Ràdio País, Radio La Voix du Béarn, EPCC CIRDOC-InÒc, CAP'ÒC, Conta'm,
OC TELE, CAPB, CAPBP, OPLO
Rapporteur : G. Lagalaye

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES :

ORIENTATION 1 | Renforcer la coopération des médias existants

Objectif 1 : Mise à l'antenne d'un GLOBAL MEDIA départemental bilingue
Objectif 2 : Co-construction et diffusion d'un produit radiophonique
(Radios publique/associatives)

ORIENTATION 2 | S'adresser à de nouveaux publics

Objectif 1 : Des produits médias/audiovisuels/numériques
qui soutiennent la langue
Objectif 2 : Des supports médias/audiovisuels/numériques en langue

ORIENTATION 3 | Initier une démarche de qualification

Objectif 1 : Accompagner la structuration de la filière de professionnalisation
Objectif 2 : Développer la filière de l'écrit à usage audiovisuel et numérique

SCHÉMA LINGUISTIQUE

Annexe 3 / ÉTAPE DE CONCERTATION :

SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA THÉMATIQUE DIFFUSION

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE L'ATELIER :

Une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale.



PRINCIPAUX QUESTIONNEMENTS :



La structuration associative : comment et pour quoi faire ?
Des mutualisations pour plus d'efficacité ?
Les associations, pôles de ressources et de compétences ?
Une dynamique pour les Communautés de Communes ?
Une langue rayonnante qui renforce les événements culturels ?
Langue socialisée et transmise = langue visible, audible, attractive ?

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :



Constats partagés/
Etat des lieux :

Médiation politique indispensable
Vigilance active du Département / Rôle des élus départementaux

Enjeu linguistique
et territorial :

La langue pour mieux vivre ensemble

Ressources/Partenariats :

Réseau culturel
Collectivités de proximité, régionales et interrégionales
Ingénierie départementale

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Positionnement de l'Institution sur le nom de la langue et la question de la graphie.
Implication des habitants dans la mise en œuvre d'actions au service du projet linguistique

Dates des réunions : 22 mai 2019, 5 juin 2019, 20 juin 2019

Membres du Groupe de Travail : CD64 : M. Sémavoine, F. Casabonne, A. Hivet, C. Laplèche
Accents du Sud, Ostau Bearnés, EPCC CIRDOC-InÔc, Calandreta, CAP'OC, CFP'OC, Pastorale de Nay, Editions Camins, Menestrès
Gascons , Carnaval Pantalonada, Cultura de Noste, Ací Gasconha, Lo Congrès, IBG, OC TELE, Collectif ça'i, CAPB, CAPBP, Région
Nouvelle-Aquitaine
Rapporteur : B. Dazéas

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES :

ORIENTATION 1 | Accompagner les acteurs linguistiques et culturels

Objectif 1 : Aider la structuration

Objectif 2 : Mettre en place le réseau de partenaires

ORIENTATION 2 | Ouvrir la langue aux territoires

Objectif 1 : Avec des compétences linguistiques et culturelles dédiées

Objectif 2 : Avec des appels à projets thématiques et/ou territorialisés

ORIENTATION 3 | Rendre la langue attractive

Objectif 1 : Communiquer avec et sur la langue

Objectif 2 : Soutenir des événementiels participant
au rayonnement de la langue

SCHÉMA LINGUISTIQUE

Annexe 4 / ÉTAPE DE CONCERTATION :

SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA THÉMATIQUE COOPÉRER INSTITUTIONNELLEMENT

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE L'ATELIER :

Une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.



PRINCIPAUX QUESTIONNEMENTS :



Vers une contractualisation entre collectivités ?
Avec les acteurs structurants du territoire ?
Vers une ingénierie de développement linguistique territorial ?
Une coordination des différentes strates d'intervention ?
Quelle place pour chaque collectivité ou structure publique ?
Quels domaines de coopération mutuelle ?

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :



Constats partagés/
Etat des lieux :

Difficulté des Communautés de Communes à se saisir
des questions d'aménagement linguistique
Médiation politique indispensable

Enjeu linguistique
et territorial :

Une langue plaisir, vecteur de mieux vivre-ensemble
Une langue « environnée »

Ressources/Partenariats :

Réseau culturel
Collectivités de proximité, régionales et interrégionales
Ingénierie départementale

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Positionnement commun des collectivités sur le nom de la langue et la question de la graphie.
Implication des élus et des habitants dans la mise en œuvre d'actions au service du projet linguistique.

Dates des réunions : 30 avril 2019, 18 juin 2019, 25 juin 2019

Membres du Groupe de Travail : CD64 : M. Sémavoine, F. Casabonne, C. Laplèche

Communautés de Communes : CCLO, CCBG, CCNEB, CCHB, CCLB, CCVO, Région Nouvelle-Aquitaine, OPLO, CAPB, CAPBP

Rapporteur : V. Otazu-Toulet

PROPOSITIONS STRATÉGIQUES :

ORIENTATION 1 | Structurer une politique linguistique publique partenariale et partagée

Objectif 1 : Définir un projet de coopération territoriale

Objectif 2 : Organiser un réseau départemental d'ingénierie en action linguistique

ORIENTATION 2 | Coordonner l'action départementale et les dispositifs régionaux et interrégionaux

Objectif 1 : Le Département, médiateur de l'action linguistique publique

Objectif 2 : Se connaître et se faire connaître

ORIENTATION 3 | Mobiliser le tissu social

Objectif 1 : Rendre la langue visible sur les territoires

Objectif 2 : Agir sur les pratiques et les représentations

SCHÉMA LINGUISTIQUE

Département des Pyrénées-Atlantiques

Mission Actions Culturelles et Linguistiques

C. LAPLÉCHÈRE

05 59 11 45 13

colette.laplechere@le64.fr

